



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N 4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E97145

VALABLE JUSQU'AU 17/06/2023

ÉDITÉ LE 24/05/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 29/03/2010

Forme juridique : SARL

Capital : 7 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers : RC

Siret : 521 348 953 00014

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 2119091-001

Assurance Responsabilité Travaux : SMABTP 1247001/001 481677

Assurance Responsabilité Civile : SMABTP 1247001/001 481677

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2021

Raison sociale : CONSTRUCTION RENOVATION ENERGETIQUE
AGRANDISSEMENT BOIS 91

1 CHEMIN DES PRES
91720 PRUNAY SUR ESSONNE

Téléphone : 01 64 99 53 20

Portable :

Fax : 01 48 01 07 65

Site Internet : creabois91.fr

E-mail : creabois91@orange.fr

Responsabilité légale : BRICHARD VERONIQUE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	10/05/2022
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	10/05/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	10/05/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSANT
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSANT

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.